

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VALLOIRE
SÉANCE DU JEUDI 19 DÉCEMBRE 2024

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 9

Représentés : 3

Absents : 3

Date de convocation : 13 décembre 2024

Date d'affichage : 13 décembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-neuf décembre à 19 heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre ROUGEAUX, Maire.

Étaient présents : ROUGEAUX Jean-Pierre – RIVAS Natacha – RETORNAZ André - MAGNIN Carine – RAMBAUD Marie-Pierre - FEUTRIER Stéphanie - POIROT Marie - RETORNAZ Lénaïck - GRANGE Michel

Étaient représentés : RETORNAZ Dominique (donne procuration à ROUGEAUX Jean-Pierre) - GRANGE Guy (donne procuration à RETORNAZ André) - MARTIN Jean-Marie (donne procuration à GRANGE Michel)

Étaient absents : CLAPPIER Pascal – SAVOYE Jean-Christophe – NGUYEN-KHOA Nathalie

Madame RAMBAUD Marie-Pierre est désignée secrétaire de séance.

Délibération n° 24-12-147

Objet : Budget annexe transport par navettes touristiques – Vote du budget primitif 2024

Rapporteur : Natacha Rivas, adjointe au maire.

Le projet de budget primitif (BP) annexe transport par navettes touristiques pour 2024 a été présenté lors de la Commission des finances du 12 décembre dernier.

Je vous rappelle que ce budget a été créé à compter du 1^{er} décembre de cette année 2024.

C'est ainsi que je vous demande de vous prononcer sur le budget primitif annexe transport par navettes touristiques pour l'année 2024, arrêté comme suit :

	DÉPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	315 000 €	315 000 €
TOTAL	315 000 €	315 000 €

La commission des finances, administration générale, développement durable et communication, réunie le 12 décembre 2024, a émis un avis favorable sur ce dossier.

Je vous invite à bien vouloir vous prononcer sur cette affaire communale.

Le conseil municipal,
Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu l'avis favorable de la Commission des finances en date du 12 décembre 2024,
Oui l'exposé de Madame Rivas,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE

➤ d'approuver le budget primitif annexe transport par navettes touristiques pour l'année 2024 comme suit :

	DÉPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	315 000 €	315 000 €
TOTAL	315 000 €	315 000 €

Ont signé au registre les membres présents
Copie conforme
Le Maire,
Jean-Pierre ROUGEAUX



Signature of Jean-Pierre ROUGEAUX over the official stamp of the Mayor of Valloire.

Acte certifié exécutoire
Transmission en Préfecture : 20/12/2024
Publication : 20/12/2024
Valloire, le 20/12/2024
Le Maire,
Jean-Pierre ROUGEAUX.



Official stamp of the Mayor of Valloire, Savoie, with a signature over it.